



PREFET DE LA REGION GUYANE

Secrétariat général
Direction de la réglementation,
de la citoyenneté et l'immigration
Bureau des élections
et de la réglementation générale

**Arrêté n°2015243_0002_PREF_berge du 31 août 2015
portant modification
de l'arrêté préfectoral n° 2173/SG/1D/1B du 30 décembre 2011 modifié
portant nomination des membres du conseil d'administration
de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de la Guyane**

Le préfet de la région Guyane,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L.212-2 et D.231-2 à D.231-5;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret du 5 juin 2013 portant nomination du préfet de la région Guyane, préfet de la Guyane – M. Éric SPITZ ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2015124-0001 du 4 mai 2015 portant délégation de signature à M. Yves de ROQUEFEUIL, secrétaire général de la préfecture de la Guyane ;

Vu l'arrêté n° 2173/SG/1D/1B en date du 30 décembre 2011 portant composition des membres du conseil d'administration de la caisse d'Allocations Familiales de la Guyane modifié par arrêté n° 24/SG/1D/1B du 10 janvier 2012, par arrêté n° 78/SG/1D/1B du 21 janvier 2013 et par arrêté n° 1297/1D/1B du 23 juillet 2013 ;

Vu la désignation du représentant de la Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT) présentée par courrier en date du 17 juin 2015 ;

Sur proposition du chef de l'antenne de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale de Fort de France,

Arrête

Article 1^{er} : La liste des membres du conseil d'administration de la caisse d'Allocations Familiales de la Guyane annexée à l'arrêté préfectoral n° 2173/SG/ID/1B du 30 décembre 2011 susvisé, est modifiée comme suit :

Dans le collège « représentants des assurés sociaux » sont modifiées comme suit les lignes relatives à « confédération française démocratique du travail (CFDT) » :

« Représentants des assurés sociaux »

« Confédération française démocratique du travail (CFDT) »

« Titulaires »	Monsieur BERTONI Dominique Monsieur FAUBERT Albert
« Suppléants »	Madame GENESTIE Marie-Louise Madame SAID Marlène

Article 2 : La composition du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales de la Guyane après retranscription des modifications introduites à l'arrêté préfectoral n° 2173/SG/1D/1B du 30 décembre 2011 par les dispositions des arrêtés n° 24/SG/1D/1B du 10 janvier 2012, n° 78/SG/1D/1B du 21 janvier 2013 et n° 1297/SG/1D/1B du 23 juillet 2013, ainsi que celles de l'article 1^{er}, figure en annexe du présent arrêté.

Article 3 : La présente décision peut-être contestée selon les voies de recours et dans les délais mentionnés ci-dessous (1)

Article 4 : Le préfet de la région Guyane, le chef de l'antenne Interrégionale de la Mission Nationale de Contrôle et d'Audit des organismes de Sécurité Sociale de Fort de France sont chargés, chacun en ce qui concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Guyane.

Le préfet,
Pour le préfet,
Le secrétaire général,

Signé

Yves de ROQUEFEUIL

- (1) Dans les deux mois à compter de sa notification ou de sa publication la présente décision, les recours suivants peuvent être introduits ;
- Un recours gracieux adressé à M. le préfet de la région Guyane – direction de la réglementation, de la citoyenneté et de la réglementation – bureau des élections et de la réglementation générale – rue Fiedmond – BP 7008 – 97300 Cayenne cedex ;
 - Un recours hiérarchique adressé à M. le ministre de l'intérieur – direction des libertés publiques et des affaires juridiques, sous-direction des libertés publiques, 11 rue des Saussaies – 75008 Paris cedex 08 ;
 - Un recours contentieux adressé auprès du tribunal administratif de Cayenne, 7 rue Schoelcher 97300 Cayenne.
- Ce recours juridictionnel doit être déposé au plus tard avant l'expiration de 2^{ème} mois suivant la date de notification de la décision contestée (ou bien du 2^{ème} mois suivant la date du rejet de votre recours gracieux ou hiérarchique).

**Annexe à l'arrêté n°2015243_0002_PREF_berge du 31 août 2015
portant modification de l'arrêté préfectoral n°2173/SG/1D/1B du 30 décembre 2011
modifié portant nomination des membres du conseil d'administration de la Caisse
d'Allocations Familiales (CAF) de la Guyane**

Composition du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales de la Guyane après retranscription des modifications introduites à l'arrêté préfectoral n°2173/SG/1D/1B du 30 décembre 2011 par les dispositions des arrêtés n° 24/SG/1D/1B du 10 janvier 2012, n°78/SG/1D/1B du 21 janvier 2013 et n° 1297/SG/1D/1B du 23 juillet 2013 ainsi que celles de l'article 1^{er} du présent arrêté.

Représentants des assurés sociaux

Confédération générale du travail (CGT)

TITULAIRE	Madame	LAMA	Marie Josephe
TITULAIRE	Madame	ELFORT	Marlène

Représentants des assurés sociaux

Confédération française démocratique du travail (CFDT)

TITULAIRE	Monsieur	BERTONI	Dominique
TITULAIRE	Monsieur	FAUBERT	Albert
SUPPLEANT	Madame	GENESTIE	Marie-Louise
SUPPLEANT	Madame	SAID	Marlène

Représentants des assurés sociaux

Confédération générale du travail – force ouvrière (CGT-FO)

TITULAIRE	Mademoiselle	FOLK	Ursula
TITULAIRE	Mademoiselle	ARNAUD	Jacqueline
SUPPLEANT	Monsieur	ICARE	Yves
SUPPLEANT	Mademoiselle	ADELSON	Astrid

Représentants des assurés sociaux

Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC)

TITULAIRE	Monsieur	ROBO	Renotte-Eric
SUPPLEANT	Madame	LOE-A-FOOK	Isabelle

Représentants des assurés sociaux

Confédération française de l'encadrement CGC (CFE-CGC)

TITULAIRE	Madame	TOMBA	Myriam, Françoise, Danielle
SUPPLEANT	Monsieur	BUDOC	Rémy, Louis

Représentants des employeurs

Mouvement des entreprises de France (MEDEF)

TITULAIRE	Monsieur	CLOP	Patrick, Aimé , Pierre
TITULAIRE	Monsieur	ALCIDE DIT CLAUZEL	Philippe, Liebault
TITULAIRE	Madame	KALOKO	Sabrina
SUPPLEANT	Monsieur	VARSOVIE	Jocelyn
SUPPLEANT	Monsieur	NIKOLIC	Dragoslav
SUPPLEANT	Madame	THERESINE	Valérie

Représentants des employeurs

Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME)

TITULAIRE	Monsieur	CHONG-WING	Rodolphe
-----------	----------	------------	----------

Représentants des travailleurs indépendants

Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME)

TITULAIRE	Monsieur	VILLEROY	Jean-Albert
-----------	----------	----------	-------------

Représentants des travailleurs indépendants

Union nationale des associations des professions libérales (UNAPL)

TITULAIRE	Monsieur	POLITUR	Bernard
SUPPLEANT	Madame	DHANAÏ	Madeleine

Autres Représentants

Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA)

TITULAIRE	Monsieur	PHINERA-HORTH	Georges-Michel
TITULAIRE	Madame	HORTH	Brigitte
TITULAIRE	Madame	BALRAM	Alberte, Marie

Autres Représentants

Union nationale des associations familiales (UNAF) / Union départementale des associations familiales (UDAF)

TITULAIRE	Monsieur	SAINTE LUCE	Etienne
TITULAIRE	Monsieur	FLEURIVAL	Guy
TITULAIRE	Madame	NEWTON	Marie-Josiane
SUPPLEANT	Mademoiselle	PALTON	Charlène
SUPPLEANT	Madame	SORPS	Jocelyne
SUPPLEANT	Madame	HILAIRE	Fernise, Alphonsine

Personnes qualifiées

PERSONNE	Monsieur	HOMONT	Bernard
PERSONNE	Monsieur	CALONNE	Pierre
PERSONNE	Madame	SUZANON	Joëlle, Sylvie, Fanny